

Eau et adaptation au changement climatique en zones côtières Méditerranéennes

Marseille, le 22 septembre 2016

ILLUSTRATION : La relocalisation des activités et des biens en côte ouest de VIAS



1. LE TERRITOIRE

La côte ouest de Vias:

Un territoire « naturel » fortement occupé

- *14 campings (3.350 emplacements, 50 emplois permanents et 196 emplois saisonniers)*
- *un habitat fortement « cabanisé » (3 000 parcelles),*
- *soit plus de 25 000 personnes en saison (résidents et campings) et 120 familles toute l'année*

Des risques avérés en évolution :

- *érosion et submersion marine*
- *inondation provenant de l'Orb et du Libron*
- *Incendie, circulation, ...*



2. LE PROJET ou LA DEMARCHE

Stabiliser le trait de côte pour donner du temps à la réflexion sur la relocalisation

Phase 1 : Recréation et mise en valeur du cordon dunaire sur un linéaire de 3,4 km

Etude générale / cellule sédimentaire

Orb Hérault 2005

stratégie nationale de gestion

intégrée du trait de côte- mars 2012

- Retrouver un fonctionnement plus naturel pour le littoral
- Limiter les effets de l'érosion sur Vias et sur les communes littorales jusqu'à l'embouchure de l'Orb et de ce fait les risques pour les biens, les personnes et les activités (dont effets coups de mer).
- Reconstituer un espace balnéaire et un sentier littoral accessible à tous, outil au service l'attractivité touristique
- La restauration d'une continuité écologique



2. LE PROJET ou LA DEMARCHE

Stabiliser le trait de côte pour donner du temps à la réflexion sur la relocalisation

- **Phase 2- Relocalisation des activités et des biens** : concevoir un programme d'aménagement du territoire appelé « **plan guide** » pour vivre en sécurité et prendre en compte l'évolution des risques (appel à projet National 2012)

Gestion patrimoniale – Agroparistech

- Audits et ateliers par famille et thématiques (2012 à 2014)
- Charte patrimoniale : dessein commun, gouvernance et pistes de réflexion (signée en février 2015)
- Conseil de Gestion patrimoniale en cours d'installation (eau, place, pérennité et risque, valorisation et attractivité du territoire)
- Instance de décision

Aménagement du territoire – Obras (Depuis fin 2015, accord cadre 4 ans)

- échelle de temps et d'espace plus importante afin d'aménager durablement le secteur de la côte ouest de Vias,
- coproduction du projet de repositionnement des biens et des personnes avec l'ensemble des acteurs,
- recomposition de l'espace libéré,
- précision de la méthodologie afin de rendre reproductible un tel projet d'aménagement durable.

3. LES FREINS & LEVIERS DE LA DEMARCHE

- Quel a été l'élément déclencheur / les facteurs décisifs dans le lancement de la démarche/ du projet ?
 - Un constat d'extrême sensibilité aux risques littoraux
 - Une incapacité à agir: réglementation, enjeux variés, foncier, ...
 - L'opportunité de l'appel à projet national
- Qu'est ce qui a pu faciliter le démarrage de la démarche ?
 - Élargissement de l'échelle de réflexion : du trait de côte à la côte ouest
 - Une démarche qui laisse la place à l'expérimentation
 - La priorité à la gestion patrimoniale et co-construction, l'implication de nombreux acteurs
 - Se laisser le temps

Quels ont été les obstacles rencontrés ? Comment ont-ils été surmontés ?

- Le temps pour construire la confiance ou la perdre
- La perception des risques à développer
- Faire accepter une politique de gestion du trait de côte différente, partager la ressource en sable

4. QUESTIONS

- Des questions ou demandes de clarification ?

